

Séance du Conseil Municipal du 10 avril 2024 à 20 heures

PRESENTS : MAITRE Daniel, MAUDUIT Jean-Luc, GRANDSAGNE Dominique, ROC Daniel, LEGAUT Xavier, RIFFAUD Jessica, BAYLE Michaël, CAUZZI Benoît, VAN LIENDEN Henri et GAUTIER Bruno.

ABSENTS : DELAGE Florian, GENIN Nathalie, SCHWECHLER Jean-Pierre et SACRE Elisabeth

QUORUM atteint.

POUVOIRS : de M. SCHWECHLER à M. VAN LIENDEN
De Mme GENIN à Mme GRANDSAGNE

SECRETAIRE DE SEANCE : BAYLE Michaël

Nombre de votants : 10+2 = 12
(Présents + pouvoirs)

Validation du PV de la séance du 19 mars 2024

Pour à l'unanimité

Participation aux frais de séjour de vacances au centre Adrien Roche de Meschers

Le coût des séjours est malheureusement un obstacle pour de nombreux foyers. Les bourses accordées par le Département ne sont accordées que si la commune de résidence accorde elle-même une aide et si le quotient familial mensuel ne dépasse pas 769 €.

QF inférieur ou égal à 200 € : prise en charge à 85 %

QF strictement supérieur à 200 € et inférieur ou égal à 400 € : prise en charge à 75 %

QF strictement supérieur à 400 € et inférieur ou égal à 600 € : prise en charge à 65 %

QF strictement supérieur à 600 € et inférieur ou égal à 769 € : prise en charge à 55 %

Cette participation s'applique sur le reste à charge de la famille déduction faite des différentes aides (Communes, CAF, MSA, Comité d'Entreprise...).

La dernière aide accordée était de 8,00 € par jour (dans la limite de 21 jours dans l'année) en 2023

Vote pour la participation aux frais de séjour au centre de vacances de Meschers de 8 €/jour dans la limite de 21 jours dans l'année.

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGE Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Pour
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrickus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Pour
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Absent
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 12
 Total abstentions : 0
 Total exprimés : 12
 Total pour : 12
 Total contre :

Détail de l'article 6232 du budget communal « fêtes et cérémonies » 2024

Le Conseil Municipal doit délibérer au moment du vote du budget pour lister les dépenses à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies »

- * Fêtes et commémorations légales (commémoration du 8 Mai, Fête Nationale du 14 juillet, commémoration du 11 Novembre, congrès des pompiers ...)
- * Fête patronale de la Saint Etienne (feu d'artifice)
- * Noël des enfants de la commune
- * Cérémonie des vœux du Maire
- * Manifestations sportives, socio-culturelles, touristiques (courses cyclistes, représentations théâtrales, concerts, ...)
- * Décorations, départ à la retraite, anniversaires exceptionnels (centenaires...), accueil des nouveaux arrivants, naissances, mariages, décès, baptêmes civils
- * Animations thématiques à l'école (journée africaine...)
- * Jumelage Fleury
- * Expositions
- * Participation Ostensions limousines du Dorat

Vote pour accepter le détail 6232 du budget communal « Fêtes et cérémonies »

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGE Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Pour
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrickus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Pour
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Absent
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 12
 Total abstentions : 0
 Total exprimés : 12
 Total pour : 12
 Total contre :

Fixation du taux des impôts locaux 2024

Rappel des taux en 2023

Taxe foncière bâti (TFB) : 41.52 %
 Taxe foncière non bâti (TFNB) : 69.05 %
 Taxe habitation (TH) : 12.67 %

Vote pour fixation du taux des impôts locaux 2024 identiques à 2023

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGE Florian	Absent

MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Pour
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrickus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Pour
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Absent
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 12

Total abstentions : 0

Total exprimés : 12

Total pour : 12

Total contre :

Vote des budgets primitifs 2024, commune, eau/assainissement et lotissement de la Côte du Moulin :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses par chapitres

Chapitres 011- Charges à caractère générales : 229 552.00€

Chapitres 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 428 669.00 €

Chapitre 014 – Atténuations de produits : 1 700.00

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 60 312.00€

Chapitres 66 - Charges financières : 5 500.00 €

Chapitre 67- Charges spécifiques : 1 200.00 €

Chapitre opération ordres : 26 067.00 €

Total dépenses de fonctionnement : 753 000.00 €

Recettes par Chapitres

Chapitre 013- Atténuations de charges : 31 700.00 €

Chapitre 70 – Produits, services, domaine, ventes diverses : 81 398.00€

Chapitre 73-731– Impôts et taxes : 378 006.00 €

Chapitre 74 – Dotations et participations : 214 805.00€

Chapitre 75 – Autres Produits de gestion courantes : 45 621.00 €

Chapitre 76- Produits financiers : 10.00€

Chapitre 77 – Produits spécifiques : 600.00 €

Chapitre opérations ordres : 860.00 €

Total recettes de fonctionnement : 753 000.00 €

Section d'investissement

Dépenses

Dépenses d'équipement : 150 878.00 €

Dettes financières : 34 504.24 €

Déficit reporté : 82 062.76 €

Opération ordres : 860.00 €

Total dépenses d'investissement : 268 305.00 €

Recettes

Recettes d'équipement : 56 834.00 €

Recettes financières : 133 812.20 €

Opération ordres : 26 067.00 €

Opérations pour le compte de tiers : 5 444.00 €

Affectation en réserves au 1068 : 46 147.80 €

Total dépenses d'investissement : 268 305.00 €

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitres 011- Charges à caractère générales : 67 315.00 €
Chapitres 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 34 000.00 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits : 6 300.00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 4 750.00 €
Chapitre 67- Charges exceptionnelles : 17 700.00 €
Opération ordres : 28 635.00 €
Total dépenses de fonctionnement : 158 700.00 €

Recettes

Chapitre 70 – Vente produits fabriqués, prestations : 109 548.42 €
Chapitre 75 – Produits de gestion courante : 10.00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 1 100.00 €
Opération ordres : 8 369.00 €
Excédent reporté : 39 672.58
Total dépenses de fonctionnement : 158 700.00 €

Section d'investissement

Dépenses

Dépenses d'équipement : 132 918.00 €
Opération ordres : 8 369.00 €
Total dépenses d'investissement : 141 287.00 €

Recettes

Opération ordres : 28 635.00 €
Chapitre 13 : 0.81 €
Excédent d'investissement reporté : 112 651.19 €
Total dépenses d'investissement : 141 287.00 €

LOTISSEMENT DE LA COTE DU MOULIN

Section de fonctionnement

Dépenses

Dépenses de gestion courante : 4 302.00 €
Opération ordres : 42 938.00 €
Total dépenses de fonctionnement : 47 240.00 €

Recettes

Chapitre 70 : 0.69 €
Opération ordres : 43 538.00 €
Excédent reporté : 3 701.31 €
Total dépenses de fonctionnement : 47 240.00 €

Section d'investissement

Dépenses

Opération ordres : 43 538.00 €
Total dépenses d'investissement : 43 538.00 €

Recettes

Opération ordres : 43 415.56 €
Excédent d'investissement reporté : 122.44 €
Total dépenses d'investissement : 43 538.00 €

Vote du budget :

Le budget est soumis au vote par chapitre. Toutefois, il n'est pas exigé un vote formel par chapitre, le vote peut se faire par sections. C'est-à-dire section de fonctionnement et section d'investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif du **budget commune 2024** (et ses annexes) pour la section de fonctionnement et la section d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 753 000.00 €

Investissement : 268 305.00 €

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGE Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Pour
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrickus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Pour
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Absent
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 12

Total abstentions : 0

Total exprimés : 12

Total pour : 12

Total contre :

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif du budget **eau/assainissement 2024** (et ses annexes) au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 158 700.00 €

Investissement : 141 287.00 €

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGE Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Pour
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrickus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Pour
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Absent
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 12

Total abstentions : 0

Total exprimés : 12

Total pour : 12

Total contre :

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif du budget **lotissement de la Côte du Moulin 2024** (et ses annexes) au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 47 240.00 €

Investissement : 43 538.00 €

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGÉ Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Pour
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrickus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Pour
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Absent
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 12

Total abstentions : 0

Total exprimés : 12

Total pour : 12

Total contre :

Signer la feuille de présence pour chaque budget

Acquisition et financement d'un tracteur

Suite à la réunion du 26 mars et après re discussion auprès des fournisseurs, il en ressort deux propositions :

- Devis tracteur neuf NEW Holland T5 100 DUAL COMMAND Phase 5MY 2024 : 72 000.00 HT

- Proposition de financement crédit agricole AGILOR sur 7 ans à 3.21 %, 84 échéances de 964.80 HT (**mensuel**). Coût du crédit 9 043.20 €
- Proposition de financement crédit agricole AGILOR sur 7 ans à 3.40 %, 7 échéances de 11 736.00 HT (**annuel**). Coût du crédit 10 152.00 €
- Proposition de financement crédit agricole AGILOR sur 10 ans à 3.73%. 120 échéances de 720 € HT (mensuel). Coût du crédit 14 400.00€
- Proposition de financement crédit agricole AGILOR sur 10 ans à 3.88%. 10 échéances de 8 827.20 € HT. Coût du crédit 16 272.00 €

- Devis tracteur John DEERE 5095 M : 72 000.00 € HT

Proposition de financement sur 7 ans à 3.61% soit 972/mois.

Proposition de financement sur 10 ans à 4.02% soit 734.40/mois

Proposition de financement de la Caisse d'Épargne :

72 000.00 € HT sur 7 ans ou 10 ans à taux indexé 4% (taux livret A 3%+1%)

72 000.00 € HT sur 7 ans ou 10 ans à taux fixe 3.96%

Les membres du Conseil décident de choisir le tracteur John DEERE et la proposition de financement de la société DEFI MAT à 3.61% sur 7 ans.

Durée d'amortissement : 7 ans

Vote pour l'acquisition du tracteur, de son financement et de la durée d'amortissement :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGRE Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Pour
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrickus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Pour
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Absent
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 12
Total abstentions : 0
Total exprimés : 12
Total pour : 12
Total contre :

Droit de place « kiosque à pizza »

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur le montant du droit de place pour l'installation du kiosque à pizza.

Proposition de 100 E/ an

Le Conseil est d'accord pour l'installation du kiosque à pizza sur la place de la Fontaine.

Vote pour définir le droit de place à 100 € pour annuel :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGRE Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Pour
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrickus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Pour
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Absent
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 12
Total abstentions : 0
Total exprimés : 12
Total pour : 12
Total contre :

Questions diverses : Néant

Fin de la séance à 21 heures 34

Le Maire



Le secrétaire



